DEPARTEMENT DES VOSGES

## **VILLE DE RAON L'ETAPE**

## EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

exercice: 29

Présents à la séance : 22

Séance du 13 DECEMBRE 2017 A 19H30

\_\_\_\_

Extrait affiché le : 14 décembre 2017

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

L'An Deux Mil Dix Sept, le 13 DECEMBRE A 19H30

6ème séance 2017

Présents: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. CHARDIN Denis, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

Objet : Article 2122-22 du Code Général

Des Collectivités Territoriales : Décisions prises par le Maire.

## Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER AnnieàM. SALÉRIO PhilippeMme STAUB EdithàMme RENAUX Anne-MarieM. TARDIEU FrançoisàM. le MaireMme PANO-WENTZEL Marylène àM. SALTZMANN Michel

Mme PANO-WENTZEL Marylène àM. SALTZMANN MichelM. ROMARY FabriceàMme DUPONT VirginieM. DEMENGE AbelàMme VINCENT MarieM. FOUCAL OlivieràMme DEMAIZIÈRE Chantal

N° 109/2017

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des

Collectivités Territoriales ; le Conseil Municipal prend acte des décisions que le Maire a prises par délégation du Conseil :

- n° 19/2017 portant acceptation de la société sous-traitante Est Détection Réseaux à 57 140 PLENOIS dans le cadre de la réalisation du schéma de distribution d'eau potable ;
- n° 20/2017 portant acceptation de la société sous-traitante SAS PANGIA à 88110
   ALLARMONT au lot 6 « menuiseries extérieures PVC » dans le cadre du marché de travaux de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie;
- n° 21/2017 portant révision des tarifs du columbarium au 01 janvier 2018 ;
- n° 22/2017 portant révision des tarifs des concessions dans les cimetières au 01 janvier 2018 ;
- n° 23/2017 portant révision des taxes funéraires au 01 janvier 2018 ;
- n° 24/2017 portant révision des tarifs d'occupation du Domaine Public au 01 janvier 2018 ;
- n° 25/2017 portant révision des droits de place du marché au 01 janvier 2018 ;
- n° 26/2017 portant révision des tarifs de location des salles de la Haute Neuveville, La Trouche et du Foyer du Théâtre Municipal au 01 janvier 2018 ;

- n° 27/2017 portant révision des tarifs de location des salles de réunion au 01 janvier 2018 ;
- n° 28/2017 portant révision des tarifs de location de la Salle des Fêtes « Beauregard » au 01 janvier 2018;
- n° 29/2017 portant révision de la taxe communale de l'eau ;
- n° 30/2017 portant révision de la taxe communale de l'assainissement ;
- n° 31/2017 portant renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant 13 biens ;
- n° 32/2017 portant déclaration d'intention d'aliéner n° 99/2017 (préemption des parcelles C109 et B1512).

Les décisions sont affichées en Mairie.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,